



## **LES AÎNÉS RURAUX ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ**

### **L'objet**

On assiste, depuis plusieurs années, à une disparition progressive des services publics ou de proximité qui existaient, notamment en zone rurale. Ce phénomène est dû, non seulement à l'évolution démographique des campagnes, mais aussi à l'avènement de nouvelles technologies qui permettent le traitement à distance des problèmes rencontrés par les citoyens. La volonté de réduire les coûts de fonctionnement, particulièrement forte en période de crise, est également à la base des regroupements des moyens au niveau des communes les plus importantes. Ils se traduisent automatiquement par la suppression pure et simple des services de proximité dans les plus petites communes. L'exemple de la disparition des bureaux de poste ou de certains moyens de transport en zone rurale en est l'illustration.

### **La discussion**

Un tissu minimum de services administratifs, sanitaires, commerciaux et d'aide à la personne, accessibles à tous, est indispensable pour pouvoir mener une vie normale en zone rurale. Quelle que soit la génération, nul ne peut vivre dans un désert. Et cette situation s'est aggravée du fait de l'éclatement des structures familiales.

Certes, aujourd'hui, l'automobile est là pour pallier les distances et conduire est un facteur qui contribue puissamment à la rupture de l'isolement, mais tout le monde ne conduit pas, notamment les personnes très âgées.

De surcroît, quid de la « taxe carbone » ? Et que faire quand le transport en commun a lui aussi été supprimé ? Comment aller tout simplement faire ses courses quand il n'y a plus de commerces dans sa commune, que l'on est seul et que l'on ne conduit pas ?

Quant aux nouvelles technologies, Internet en particulier, ce sont des outils efficaces et qui sont susceptibles d'apporter, à terme, des solutions. Mais leur utilisation est loin d'être généralisée pour l'instant à l'ensemble de la population. Au contraire, le fait de ne pas avoir Internet est un facteur supplémentaire d'isolement. Nous sommes, pour ces technologies, à une époque charnière : la question se posera différemment dans quelques années avec les enfants de la « génération Internet ».

Enfin, comment envisager un maintien à domicile des personnes âgées lorsque les structures sanitaires et de service ont disparu, qu'il n'y a plus de médecin, que l'infirmière ou l'aide ménagère n'est plus au village ?

### **La position des Aînés Ruraux**

- L'aménagement du territoire ne doit pas être une formule vide de sens. Les Aînés Ruraux considèrent que pour l'équilibre harmonieux de notre pays, il est indispensable de maintenir un minimum de services de proximité dans les zones rurales : il en va de la survie même de ces zones.

- Militants de toujours pour le maintien des personnes âgées à leur domicile, les Aînés Ruraux estiment que celui-ci est impossible si ce minimum de services n'est pas assuré.

- Les Aînés Ruraux défendent donc, auprès des Pouvoirs publics et des décideurs, l'existence des services publics et privés de proximité : services postaux, sanitaires, d'aide à la personne, transports publics et collectives et commerces, car ils sont le gage du maintien d'une vie en zone rurale.

- Les Aînés Ruraux sont conscients que le maintien des services de proximité a un coût. Ils souhaitent qu'avant toute suppression, ce coût soit évalué pour pouvoir être comparé à celui des éventuelles économies réalisées et nourrir un véritable débat, en toute connaissance de cause, avec les citoyens et leurs représentants concernés.